

**Association canadienne de la
construction**

États financiers

31 décembre 2023

DRAFT

Rapport de l'auditeur indépendant

État de la situation financière

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

État des flux de trésorerie

Notes annexes



CHARTERED
PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

KELLY HUIBERS McNEELY

PROFESSIONAL CORPORATION

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Association canadienne de la construction

Notre opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association canadienne de la construction (l'Association), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net, et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

106B McGonigal St. W.
Arnrior, Ontario K7S 1M4

9 Emily Street
Carleton Place, Ontario K7C 1R9

16 Gore Street West
Perth, Ontario K7H 2L6

5992 Hazeldean Rd.
Stittsville, Ontario K2S 1B9

Phone: 613-963-1430 (1-866-999-1339)

Fax: 613-686-3960 (Perth local 613-267-3949)

acctg@khmpc.ca

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;
- évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et l'échéancier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Stittsville, Ontario
le 31 janvier 2024

Autorisé à exercer la comptabilité publique par
The Chartered Professional Accountants of Ontario

DRAFT

Association canadienne de la construction

État de la situation financière

au 31 décembre 2023

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	\$ 980,837	\$ 1,674,915
Placements à court terme (note 4)	2,632,406	2,022,654
Comptes débiteurs (note 3)	558,336	521,944
Frais payés d'avance	<u>205,958</u>	<u>139,337</u>
	4,377,537	4,358,850
Placements à long terme (note 4)	1,146,463	1,668,183
Frais de conférence payés d'avance	453,150	441,929
Immobilisations (note 5)	385,934	441,933
	\$ 6,363,084	\$ 6,910,895
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 6)	\$ 427,199	\$ 403,429
Produits différés	730,964	1,230,918
Partie courante des obligations au titre des contrats de location-acquisition	<u>2,492</u>	<u>2,293</u>
	1,160,655	1,636,640
Avantages incitatifs relatifs à des contrats de location (note 7)	178,486	203,984
Obligations au titre des contrats de location-acquisition	<u>4,968</u>	<u>7,460</u>
	1,344,109	1,848,084
Actif net		
Non affecté	3,518,975	3,562,811
Grevé d'une affectation interne:		
Fonds pour initiatives stratégiques	400,000	400,000
Fonds pour risques de produits	400,000	400,000
Fonds pour promotion publique	250,000	250,000
Fonds juridique	250,000	250,000
Fonds pour conférences et réunions	<u>200,000</u>	<u>200,000</u>
	5,018,975	5,062,811
	\$ 6,363,084	\$ 6,910,895

Approuvé par le Conseil d'administration

Administrateur

Administrateur

Les notes d'accompagnement font partie intégrante de ces relevés des comptes financiers.

Association canadienne de la construction

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

	2023	2022
Produits		
Adhésion	\$ 3,080,978	\$ 3,117,605
Services aux membres		
CCDC (Comité canadien des documents de construction)	608,967	636,189
ICDC (Institut canadien de design-construction)	-	78,285
Sceau d'or	294,674	218,042
Institut de <i>Lean construction</i> du Canada	-	65,960
Services de pratiques exemplaires	5,641	938
Vente de publications	88,115	113,589
Conférence annuelle	1,680,105	1,063,285
Séminaires	113,718	69,208
Revenu de placement	158,360	109,681
Innovations	108,615	10,950
Parrainage/C101	144,383	45,429
Autres	25,615	861
	<u>6,309,171</u>	<u>5,530,022</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux	2,618,148	2,509,085
Frais généraux et frais d'administration	596,108	600,997
Frais de représentation	613,851	432,104
Relations avec des représentants gouvernementaux	207,691	164,561
Marketing, promotion et publicité	127,325	119,811
Conférence annuelle	1,148,503	781,550
Séminaires	8,151	28,763
Amortissement	69,128	57,556
CCDC	691,139	467,573
ICDC	-	36,448
Sceau d'or	103,899	50,704
Institut de <i>Lean construction</i> du Canada	-	42,194
Services de pratiques exemplaires	-	-
Innovations	23,644	-
Parrainage/C101	826	911
Mise en valeur des membres	193,232	143,227
	<u>6,401,645</u>	<u>5,435,484</u>
Produits avant les éléments suivants	(92,474)	94,538
Variations des gains (pertes) latents sur les placements	66,500	(212,522)
Perte de change	<u>(17,862)</u>	<u>(12,156)</u>
Produits (charges) nets	(43,836)	(130,140)
Actif net au début de l'exercice	5,062,811	5,192,951
Actif net à la fin de l'exercice	\$ 5,018,975	\$ 5,062,811

Les notes d'accompagnement font partie intégrante de ces relevés des comptes financiers.

Association canadienne de la construction

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Produits (charges) nets	\$ (43,836)	\$ (130,140)
Éléments hors trésorerie:		
Amortissement des améliorations locatives	25,984	25,984
Amortissement des autres immobilisations	69,128	57,556
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à des contrats de location	(25,498)	(25,498)
Variation des gains (pertes) latents sur les placements	(66,500)	212,522
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement:		
Comptes débiteurs	(36,392)	127,144
Frais payés d'avance	(77,842)	(1,498)
Comptes créditeurs et charges à payer	23,770	(51,507)
Produits différés	<u>(499,954)</u>	<u>699,963</u>
	<u>(631,140)</u>	<u>914,526</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(320,283)	(1,455,305)
Produit de la vente de placements	298,751	1,335,233
Acquisition d'immobilisations	<u>(39,113)</u>	<u>(24,138)</u>
	<u>(60,645)</u>	<u>(144,210)</u>
Activité de financement		
Remboursement des obligations au titre des contrats de location-acquisition	<u>(2,293)</u>	<u>(2,033)</u>
Variation nette de l'encaisse au cours de l'exercice	(694,078)	768,283
Encaisse au début de l'exercice	1,674,915	906,632
Encaisse à la fin de l'exercice	\$ 980,837	\$ 1,674,915

Les notes d'accompagnement font partie intégrante de ces relevés des comptes financiers.

Association canadienne de la construction

Notes annexes

31 décembre 2023

1. Nature des opérations

L'Association canadienne de la construction (l'Association) est un organisme sans but lucratif représentant l'industrie de la construction.

Constituée sans capital-actions sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, l'Association n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

2. Résumé des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été établis par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales conventions comptables suivantes:

Placements

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les produits nets de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées initialement au coût, puis amorties sur leur durée de vie utile estimée, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

Ordinateurs, logiciels et matériel	- De 2 à 4 ans
Mobilier et agencements	- 10 ans
Système téléphonique	- 10 ans
Photocopieur et télécopieur	- 5 ans
Améliorations locatives	- Sur la durée du contrat de location

Avantages incitatifs relatifs à des contrats de location

Les avantages incitatifs reçus dans le cadre d'un contrat de location pour des bureaux sont différés et amortis linéairement sur la durée du contrat et sont portés en réduction des frais généraux et frais d'administration.

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Comptabilisation des produits

L'Association utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont reportés et comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits au moment de la réception.

Les produits tirés des abonnements, de la conférence annuelle et des commandites qui sont liés à un exercice ultérieur sont comptabilisés en tant que produits différés et seront par la suite comptabilisés en produits dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits tirés des séminaires et de l'achat de documents et de sceaux sont comptabilisés dans les produits, dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

Conversion des devises

Les opérations sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou les pertes qui en découlent sont comptabilisés dans les produits nets de l'exercice.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs et les informations fournies sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pour la période. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Association canadienne de la construction

Notes annexes

31 décembre 2023

3. Comptes débiteurs

Les montants ci-après sont inclus dans les comptes débiteurs:

	2023	2022
Taxes de vente à recevoir	\$ 119,493	\$ 114,555
Associations incorporées	77,641	125,942
Créances commerciales et autres	36,390	59,059
Le Forum canadien sur l'apprentissage (FCA)	-	199,998
CCIC	324,812	22,390
	\$ 558,336	\$ 521,944

4. Placements

	2023	2022
Placements à court terme:		
Obligations de sociétés	\$ 854,839	\$ 551,671
Actions canadiennes	1,777,567	1,470,983
	2,632,406	2,022,654
Placements à long terme:		
Obligations de sociétés	1,146,463	1,668,183
	\$ 3,778,869	\$ 3,690,837

5. Immobilisations

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Ordinateurs, logiciels et matériel	\$ 131,868	\$ 82,077	\$ 49,791	\$ 47,306
Mobilier et agencements	222,236	72,569	149,667	175,185
Système téléphonique	2,631	2,440	191	455
Photocopieur et télécopieur	10,998	6,598	4,400	11,118
Améliorations locatives	259,837	77,952	181,885	207,869
	\$ 627,570	\$ 241,636	\$ 385,934	\$ 441,933

Association canadienne de la construction

Notes annexes

31 décembre 2023

6. Comptes créditeurs et charges à payer

Les montants ci-après sont inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer:

	2023	2022
Taxes de vente	\$ 113,687	\$ 111,629
Vacances à payer	51,719	62,384
Fournisseurs et autres créditeurs	162,412	229,416
Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDC)	99,381	-
	\$ 327,818	\$ 403,429

7. Avantages incitatifs relatifs à des contrats de location

Au courant de l'exercice financier 2021, l'Association a reçu un avantage incitatif relatif à des contrats de location de 288 127 \$ pour des bureaux. L'avantage incitatif est amorti linéairement sur la durée du contrat de location, qui expire en 2031, et il est porté en réduction des frais généraux et frais d'administration.

8. Engagements

Au 31 décembre 2023, les engagements annuels au titre des contrats de location-exploitation visant des locaux étaient les suivants:

2024	-	\$ 90,402
2025	-	91,175
2026	-	95,038
2027	-	95,811
2028	-	99,674
Par la suite	-	291,682

9. Instruments financiers

L'Association est exposée à divers risques par ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition de l'Association aux risques. L'Association n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

Risque lié à l'investissement

L'investissement dans des instruments financiers expose l'Association à des risques financiers. Le risque de taux d'intérêt est le risque découlant des fluctuations des taux d'intérêt et de leur degré de volatilité. L'exposition de l'Association au risque de taux d'intérêt découle de son investissement qui est stipulé comme suit: les obligations de sociétés de l'Association portent intérêt à des taux variant de 1,35 % à 5,37 % et viennent à échéance entre 2024 et 2027 (2022 - portant intérêt à des taux variant de 1,35 % à 5,11 % et viennent à échéance entre 2023 et 2027).

Il existe également un risque lié au fait qu'une partie responsable d'un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation quand elle est due. Le risque du marché est le risque en lien avec la valeur d'un instrument financier en raison des fluctuations des prix du marché, que ces fluctuations soient causées par des facteurs spécifiques à l'investissement lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs pertinents pour tous les investissements sur le marché. L'Association est exposée au risque du marché en raison de ses investissements en capitaux propres.

Concentration du risque

La concentration du risque existe lorsqu'une proportion importante du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques semblables ou soumis à des conditions économiques, politiques et autres conditions semblables. Les investissements de l'Association sont détaillés à la note 4.

Risque de change

L'Association est exposée au risque de change car la valeur des instruments financiers libellés en dollars américains varie en fonction des taux de change. Au 31 décembre 2023, l'encaisse comprend un montant libellé en dollars américains de 244,263 US (764,283 US en 2022) et les investissements comprennent un montant libellé en dollars américains de 77,252 US (83,838 US en 2022).

9. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Ce risque est lié au fait qu'une partie responsable d'un instrument financier puisse ne pas s'acquitter d'une obligation et entraîne une perte financière pour l'autre partie. Les comptes débiteurs de l'Association sont stipulés dans la note 3.

DRAFT